Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement für
Wirtschaft, Bildung und Forschung WBF
Staatssekretariat für Wirtschaft SECO

shab.ch Schweizerisches Handelsamtsblatt
fosc.ch Feuille officielle suisse du commerce
fusc.ch Foglio ufficiale svizzero di commercio

1. Débitrice: **Transparence Conseils SA**, de siège social à,
1896 Vouvry
2. **Remarques:** Dans la liquidation susmentionnée, sont déposés à l'Office des Faillites dès le 18septembre 2015 :
1. l'inventaire
2. l'état de collocation
3. la décision de l'administration de la faillite :
a) de ne pas introduire action en justice contre les personnes qui ont coopéré à la fondation, les associés-gérants et les contrôleurs, art. 752 et ss CO ;
b) de renoncer à recouvrer une créance d'arrérage d'action.
Un délai de dix jours dès la présente publication est imparti aux créanciers pour :
1. porter plainte contre les opérations d'inventaire.
Un délai de vingt jours dès la présente publication est imparti aux créanciers pour :
2. intenter action contre l'état de collocation, sinon il sera accepté (art. 250 LP);
3. demander, sous peine de péremption, la cession des droits de la masse dans le sens de l'article 260 LP, au cas où l'ensemble des créanciers accepterait la proposition de l'administration de la faillite, concernant :
a) d'éventuelles actions en responsabilité contre les personnes qui ont coopéré à la fondation, les associés-gérants et les contrôleurs, art. 752 et ss CO que la masse renonce à introduire
b) la créance d'arrérage d'action que la masse renonce à recouvrer.
Tous les documents indiqués ci-dessus peuvent être consultés à l'Office des Faillites de Monthey.

Office des Faillites de Monthey P.-A. Imhof, Substitut
1870 Monthey

02378723